

Médecin généraliste ou spécialiste, pharmacien dans l'industrie pharmaceutique ou en officine, dentiste ou sage-femme :

## LES PROFESSIONS MÉDICALES OFFRENT DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'EXERCICES, ET DES DÉBOUCHÉS ASSURÉS.

### 👉 CABINET, HÔPITAL, INDUSTRIE : DES CONTEXTES D'EXERCICE VARIÉS

Les professionnels de la santé sont nombreux à choisir d'exercer en cabinet de ville, en libéral. Ils sont leur propre employeur et payés à l'acte : leurs revenus dépendent du nombre de patients qu'ils reçoivent et des tarifs qu'ils pratiquent. C'est le cas de la majorité des dentistes, des médecins généralistes, des dermatologues, des radiologues et des ophtalmologistes. De plus en plus souvent, ils s'installent en groupe avec des confrères du même métier ou au sein de maisons de santé regroupant plusieurs professions.

Ils sont également nombreux à exercer à l'hôpital, surtout les médecins, les biologistes, les sages-femmes, les dentistes et les pharmaciens. La fonction publique territoriale recrute des professionnels de santé, notamment pour les services de protection maternelle infantile, les maisons de retraite et les maisons départementales des personnes handicapées. Les centres de santé sont en plein développement : financés par des associations, des municipalités ou des mutuelles, ils rassemblent des professionnels médicaux et paramédicaux en un même lieu pour proposer aux patients une prise en charge coordonnée à des tarifs accessibles. Du côté des pharmaciens, les trois-quarts travaillent en officines. La moitié d'entre eux sont titulaires (propriétaires) et ont le statut de professionnel libéral. L'autre moitié, les adjoints d'officines, sont salariés de l'officine. Enfin, les professionnels de santé peuvent exercer dans des entreprises privées. Au premier rang : les industries du médicament qui embauchent des pharmaciens et des médecins à des fonctions de recherche, de production, de marketing et pour les affaires réglementaires.

### 👉 DE FORTS BESOINS ANNONCÉS

Avec le vieillissement général de la population, les besoins de soin augmentent. Conjugés aux nombreux départs à la retraite de professionnels de santé annoncés dans les prochaines années, les débouchés sont nombreux dans le secteur. Certaines zones rurales ou péri-urbaines manquent déjà de praticiens, avec comme conséquence des médecins en poste débordés par la demande. Pour lutter contre ces déserts médicaux, des maisons et des centres de santé sont créés pour attirer les professionnels (notamment les jeunes qui s'installent) en leur offrant un cadre de travail attractif. Parmi les autres pistes : des bourses d'incitation à l'installation et la télé-médecine.

Le plan Santé 2022 prévoit en outre la création de communautés professionnelles territoriales de santé, de structures d'exercice coordonné et de 400 postes de médecins généralistes à exercice partagé ville/hôpital dans les territoires prioritaires. S'y ajoute la création de 4 000 postes d'assistants médicaux pour libérer du temps aux médecins. Leurs missions : accueillir les patients, recueillir certaines données et constantes, vérifier leur état vaccinal et de dépistages.

L'hôpital a également de forts besoins. Médecin et sage-femme font partie des métiers de l'hôpital qui recrutent le plus. Mais un quart des postes proposés ne trouvent pas preneurs. La raison ? Des salaires plus bas qu'en libéral et des conditions d'exercice difficiles.

Qu'ils soient médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes ou sages-femmes, les diplômés ont donc une insertion professionnelle aisée. Cette bonne santé s'explique aussi par les quotas instaurés à l'entrée des formations qui régulent le nombre de professionnels formés. À noter : les jeunes médecins privilégient désormais l'exercice salarié par rapport au libéral et cer-

tains choisissent d'exercer comme remplaçant. Entre l'achat et l'équipement du cabinet et la constitution d'une patientèle, s'installer coûte de fait très cher.

Quelques bémols : les sages-femmes en début de carrière enchaînent de plus en plus souvent plusieurs emplois en CDD (contrats à durée déterminée) avant de trouver un poste stable. Les pharmacies d'officines sont quant à elles fragilisées par les changements de réglementation sur les médicaments. Enfin, l'emploi dans l'industrie pharmaceutique diminue depuis plusieurs années, même si les pharmaciens et les médecins sont recherchés par les entreprises du secteur.

### COMBIEN DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN EXERCICE ?

- x 223 000 médecins
- x 74 500 pharmaciens
- x 41 800 chirurgiens-dentistes
- x 22 300 sages-femmes

Sources : Direction générale de l'offre de soins, édition 2018.

### LES FORMATIONS POUR EXERCER DANS LE MÉDICAL

De la PACES (1<sup>re</sup> année commune aux études de santé) jusqu'à l'internat de médecine, en passant par les études de sage-femme ou dentaires, les formations médicales sont exigeantes et longues.

En France, les professions de santé sont réglementées. Pour exercer, il faut détenir le titre exigé. Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et sages-femmes ont donc tous un DE (diplôme d'État) qui correspond à leur filière : DE de docteur en médecine, DE de chirurgie dentaire, etc. Celui-ci se prépare et s'obtient dans le cadre d'un cursus dédié. Pour qui veut rejoindre ces métiers, il n'y a donc qu'une voie de formation possible à chaque fois. Le parcours

d'études commence directement après le bac par la PACES (1<sup>re</sup> année commune aux études de santé). Les bacheliers S constituent la quasi-totalité des effectifs puisque le programme comporte de la chimie, de la physique, des mathématiques et de la biologie. Certaines universités ont mis en place des parcours alternatifs à la PACES. Le nombre de places ouvertes aux concours d'entrée à l'issue est fixé chaque année par un arrêté ministériel, pour mieux réguler le nombre de professionnels formés. On parle de "numerus clausus". Pour 2017-2018, sont ainsi ouvertes 8 205 places en médecine, 3 124 places en pharmacie, 1 203 places en chirurgie dentaire et 991 places en sage-femme. Les candidats peuvent présenter une ou plusieurs filières au concours. Au total, 30 % des étudiants en moyenne franchissent l'obstacle du concours, en 1 ou 2 ans. À partir de la 2<sup>e</sup> année, la formation devient spécifique à chaque filière. Il faut compter 9 à 11 années d'études au total pour devenir médecin, 6 ou 9 ans pour devenir

pharmacien, 6 à 9 ans pour devenir dentiste et 5 ans pour devenir sage-femme.

## POINTS COMMUNS À CES ÉTUDES MÉDICALES

- x un volume important de connaissances théoriques à acquérir, qui deviennent de plus en plus spécifiques au métier au fil des ans;
- x une place centrale donnée à la pratique et à l'apprentissage sur le terrain. L'emploi du temps comprend ainsi de nombreux TP (travaux pratiques) et des stages obligatoires dans des structures et/ou services variés, avec une autonomie qui va croissante;
- x une formation scientifique et médicale pointue associée à une ouverture en sciences humaines et sociales (sur l'économie de la santé, la protection sociale, les valeurs professionnelles, la qualité et la sécurité des soins, etc);

x une spécialisation possible en cours de cursus pour les futurs médecins, dentistes et pharmaciens par le biais de l'internat, ou à l'issue dans le cas de la filière sage-femme;

x une rémunération des étudiants en avançant dans le cursus.

## 👉 INFO +

Les modalités d'accès aux études de santé changeront en septembre 2020. La PACES et le numerus clausus seront supprimés. Les dispositifs qui les remplaceront sont en cours d'élaboration.

## 👉 QUELQUES IDÉES DE MÉTIERS

- Chirurgien
- Dentiste
- Médecin généraliste
- Médecin spécialiste
- Médecin du sport
- Médecin humanitaire
- Pharmacien
- Sage-femme/maïeuticien
- Directeur d'hôpital
- Pédiatre

## 👉 FORMATIONS DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

### CLASSE DE MISE À NIVEAU

ANNÉE DE MISE À NIVEAU AVANT LA PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

54 Vandœuvre-lès-Nancy - MEDICALSUP

### PACES

PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)

54 Vandœuvre-lès-Nancy - Faculté de médecine

54 Vandœuvre-lès-Nancy - Faculté de pharmacie

57 Metz - UFR Sciences fondamentales et appliquées

### DIPLÔMES D'ÉTAT

DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

54 Vandœuvre-lès-Nancy - Faculté d'odontologie

DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

54 Vandœuvre-lès-Nancy - Faculté de pharmacie

DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE

54 Vandœuvre-lès-Nancy - Faculté de médecine

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

54 Nancy - Écoles de sages-femmes Albert Fruhinsholz

57 Metz - Écoles de sages-femmes CHR Metz-Thionville

### DIPLÔMES D'INGÉNIEUR

DIPLÔME DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

spécialité Phama Plus

54 NANCY - ENSIC

DIPLÔME DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE EN GÉNIE DES SYSTÈMES ET DE L'INNOVATION

spécialité Phama +

54 NANCY - ENSGSI



© Laurence Prat/Onisep

## ➡ POUR EN SAVOIR +

### ..... BROCHURE



### ..... SUR ONISEP.FR

- **Quiz : Les métiers du médical**  
<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Medical/Quiz-Les-metiers-du-medical>
- **Les études médicales**  
<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-etudes-medicales>

### ..... SUR LE WEB

- **Association nationale des étudiants en médecine de France**  
<https://www.anemf.org/>
- **Le site du ministère des affaires sociales et de la santé**  
<http://www.sante.gouv.fr>

.....  
RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE SUR <https://formations.univ-lorraine.fr/>

